

Collège Sciences de la santé Scolarité D.U. Santé Case 148 146, rue Léo Saignat CS 61292 33076 BORDEAUX Cedex

DIPLOME INTERUNIVERSITAIRE

STRATEGIES THERAPEUTIQUES ET PREVENTIVES EN PATHOLOGIE INFECTIEUSE (STPPI) 3ème Cycle

<u>UFR de rattachement</u> : UFR des Sciences Médicales.

ARTICLE I : OBJET ET ENTREE EN VIGUEUR

Il est créé, par décision des Conseils des Universités de Bordeaux, Paris V René Descartes, Paris VI Pierre et Marie Curie, Paris VII Denis Diderot, et Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, à compter de l'année universitaire 2003-2004, un Diplôme Interuniversitaire intitulé « De la Physiopathologie à la Thérapeutique des Maladies Infectieuses ». A compter de l'année universitaire 2007-2008 il est modifié par suppression de l'option « Sensibilisation à la recherche » et s'intitule désormais « Stratégies thérapeutiques en pathologie infectieuse ». A partir de l'année universitaire 2021-2022 l'intitulé change pour devenir « Diplôme Interuniversitaire : Stratégies Thérapeutiques et Préventives en Pathologie Infectieuse ».

ARTICLE II: OBJECTIFS DE LA FORMATION

Ce diplôme a pour but de donner aux médecins, aux pharmaciens et aux internes en médecine et en pharmacie une formation leur permettant une optimisation de l'utilisation des stratégies thérapeutiques et préventives en pathologie infectieuse.

ARTICLE III: RESPONSABLES

A l'Université de Bordeaux :

Responsable

Professeur Denis MALVY

Coresponsable

Docteur Alexandre DUVIGNAUD

Université de Bordeaux Centre René Labusquière 146, rue Léo Saignat 33076 BORDEAUX Cedex crl@u-bordeaux.fr

ARTICLE IV: ORGANISATION GENERALE DE LA FORMATION

A) Capacité d'accueil :

Le nombre d'étudiants inscrits à l'Université de Bordeaux est fixé à 5 au minimum et 30 au maximum.

B) Durée des études et rythme de la formation :

La formation dure une année universitaire et se déroule tous les ans.

C) Enseignement théorique, volume horaire, lieu des enseignements :

Le volume global des enseignements théoriques est de 130 h.

Le programme de l'enseignement est joint en annexe au présent règlement.

Pour une année universitaire donnée, les enseignements ont lieu dans les locaux de l'Université en charge de la coordination opérationnelle de la formation.

D) Stages: Ce diplôme n'est pas ouvert aux stages.

ARTICLE V : CONDITIONS D'INSCRIPTION

A) Conditions de titres :

Peuvent être admis à s'inscrire après autorisation du responsable de l'enseignement :

- Les titulaires d'un Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine ou en Pharmacie délivré par une Université
 Les titulaires d'un Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine ou en Pharmacie délivré par une Université
 française, ou d'un titre étranger équivalent,
- Les étudiants ayant validé le 2ème cycle des études médicales ou phar-maceutiques dans une Université française (incluant les internes et les docteurs juniors en médecine et les internes en pharmacie) ou ayant va-lidé un niveau équivalent dans une Université étrangère (incluant les étudiants étrangers inscrits en DFMS ou DFMSA auprès d'une Université française),
- Tout candidat n'appartenant pas aux catégories ci-dessus indiquées mais jugé apte, à titre dérogatoire et en fonction des places disponibles, après étude de son dossier.
 - Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

B) Lieu des inscriptions :

Les inscriptions s'effectuent auprès du service de scolarité de l'Université participante où les candidats souhaitent suivre la formation.

ARTICLE VI: COUT DE LA FORMATION

En formation initiale : 230€ /an En formation continue : 610€/an

Auxquels s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

ARTICLE VII: CONTROLE DES CONNAISSANCES ET CONDITIONS DE VALIDATION

A) Lieu des examens :

Les examens se déroulent dans les locaux de l'université en charge de la coordination opérationnelle de la formation pour l'année universitaire en cours.

B) Nature des épreuves :

Le contrôle des connaissances est effectué à la fin de l'année de formation sous la forme d'un examen écrit anonyme, les épreuves consistent en des questions rédactionnelles, des discussions de cas cliniques ou des volées de QCM. Les différents types de questions peuvent être ou non panachés au sein d'une même épreuve. Si l'épreuve est constituée de plusieurs éléments parmi ceux cités, chaque question, dossier ou QCM est noté sur un nombre de points équivalent. La note globale de l'épreuve, sur 20 points, est l'addition des notes obtenues à chacun des éléments qui la constituent.

Il n'y a qu'une session d'examen par an.

C) Composition du jury :

Le jury est composé des responsables du diplôme de chacune des universités participantes, sa composition est pluridisciplinaire.

D) Validation:

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir une note supérieure ou égale à 10 sur 20.

E) Redoublement:

Les candidats non admissibles, ayant fait preuve d'assiduité aux cours, sont autorisés à redoubler.

ARTICLE VIII: DELIVRANCE DU DIPLOME

Délivrance du diplôme:

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- par voie postale après une demande écrite
- en main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création: Conseil UFR I du 15/12/2003

Conseil d'Administration du 24/02/2004

Changement d'U.F.R. de rattachement : Conseil U.F.R. 1 du 20/03/2006

Conseil U.F.R. 2 du 23/03/2006

Conseil d'Administration du 04/05/2006

Modifications : Conseil U.F.R. 2 du 11/04/2007

Conseil d'Administration du 10/05/2007

Changement d'intitulé: Conseil UFR Sciences Médicales du 12/07/2021

Conseil du Collège Sciences de la santé du 29/09/2021

(Version 4)

Modifications: Conseil UFR Sciences Médicales du 08/09/2025

Conseil du Collège Sciences de la santé du 23/09/2025

(Version 5)

ANNEXE PROGRAMME

Le programme est donné à titre indicatif et susceptible d'évolution

MODULE 1 : Antibiotiques : familles, activité, résistance, pharmacologie, bon usage (21h15)

- Introduction
- Familles d'antibiotiques : classification, relation structure-activité, mode d'action, spectre d'activité
- Rappel sur les mécanismes et les supports génétiques de la résistance aux antibiotiques
- Mécanisme de résistance du staphylocoque
- Infection à Staphylococcus sp + cas clinique
- Mécanismes de résistance des Entérobactéries et de Pseudomonas aeruginosa
- Bêtalactamines hors carbapénèmes : principaux produits, spectre, pharmacologie
- Pharmacocinétique / pharmacodynamique des antibiotiques
- Modalités d'administration des antibiotiques
- Carbapénèmes et alternatives
- Nouveaux anti-Pseudomonas et Bacille Gram négatifs résistants
- Allergie aux antibiotiques
- Situations particulières en antibiothérapie : sujet âgé, obèse, dosages, insuffisance rénale, dialyse
- Prévention et Contrôle de l'antibiorésistance

MODULE 2 : Infections bactériennes chez l'adulte – Vaccins (22h 30)

- Bactériémie
- Infections nosocomiales
- Endocardites et infections sur pace-maker : cas cliniques
- Infections osseuses et infections sur pied diabétique
- Infections osseuses sur prothèse
- Infections à germes intracellulaires
- Hépatites
- Infection à Clostridioides difficile
- Infections urinaires
- Infections des cathéter veineux de longue durée
- Prévention des infections de site opératoire
- Infections intra-abdominales
- Classification des vaccins
- Calendrier vaccinal, règlementation et recommandations générales
- Infos Vac: rattrapage, erreurs, effets secondaires + cas cliniques

MODULE 3 : Infections bactériennes chez l'adulte (15h 30)

- Infections oculaires
- Maladies d'inoculation par contact animal
- Méningites bactériennes
- Abcès cérébraux et encéphalite
- Infections ORL
- Diagnostic de la tuberculose latente ou maladie
- Erysipèle, dermohypodermite bactérienne nécrosante et fasciite nécrosante
- Infection par le SARS CoV-2
- Pneumonies bactériennes
- Grippe et viroses respiratoires
- Tuberculose

MODULE 4: Infections chez la femme enceinte et l'enfant – Infections virales (14h)

- Infections au cours de la grossesse
- Anti-infectieux chez la femme enceinte
- Infections respiratoires de l'enfant
- Infections ORL de l'enfant
- Infections osseuses de l'enfant
- Fluoroquinolones, aminosides, sulfamides, macrolides: quand les utiliser?
- Méningites bactériennes de l'enfant
- Infections urinaires de l'enfant

- Antiviraux pour les herpèsvirus
- Infections virales du sujet immunodéprimé
- Traitement des infections à Herpes virus simplex et varicelle-zona

MODULE 5 : Infections fongiques et parasitaires (15h30)

- Principaux antifongiques
- Candidoses invasives
- Aspergilloses
- Mycoses superficielles
- Cryptococcose et pneumocystose
- Helminthoses et protozooses intestinales (Partie 1 et 2)
- Leishmaniose
- Prévention des risques infectieux dans les déficits immunitaires
- Parasitoses de l'immunodéprimé

MODULE 6: Infection VIH et infections sexuellement transmissibles (15h)

- Familles d'antirétroviraux (VIH)
- Pharmacocinétique des antirétroviraux
- Stratégies d'utilisation et toxicité des antirétroviraux
- Infection VIH de l'enfant et prévention materno-foetale
- Nouvelles IST
- Accidents exposant aux risques viraux, PrEP
- Infections sexuellement transmissibles
- Santé sexuelle : dépistage, prévention, vaccination
- Infections génitales hautes

MODULE 7: Voyages - Risques infectieux émergents – Révisions (23h)

- Prophylaxie du paludisme / Paludisme non compliqué
- Paludisme grave
- Arbovirose
- Fièvres hémorragiques virales
- Vaccination et conseils aux voyageurs
- Santé des migrants
- Fièvre au retour de voyage
- Stratégies de lutte contre les épidémies
- Organisation de la lutte épidémique et biologique
- Urgences thérapeutiques en maladies infectieuses
- Quizz antibiotiques et résistances
- Quizz viro
- Prise en charge des neutropénies fébriles
- Quizz immunodéprimé
- Durées courtes d'antibiothérapie